

Portefeuille garanti Responsable - Ambitieux

Terme : 5 ans

APERÇU

Le Portefeuille garanti Responsable - Ambitieux cible des entreprises sélectionnées avec soin pour leurs perspectives de croissance et pour la robustesse de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Il vous permet de profiter du potentiel de rendement de 50 sociétés issues de secteurs économiques et de régions du monde diversifiés, tout en protégeant votre capital.

Des entreprises ont été choisies pour chacun des facteurs ESG, en fonction des critères suivants :

- L'entreprise a un potentiel de croissance intéressant.
- Les enjeux liés au facteur (E, S ou G) sont déterminants pour l'entreprise.
- L'entreprise est évaluée positivement pour ses pratiques ESG en général, et en particulier pour celles liées au facteur (E, S ou G).

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts¹
- Possibilité de conversion ou de rachat sous certaines conditions
- Versement des intérêts à l'échéance
- Admissible aux régimes enregistrés
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition du rendement à l'échéance²
- Aucuns frais de gestion
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ et plus
Rendement annuel composé maximal	7,57 %	8,22 %
Rendement cumulatif maximal	44,00 %	48,40 %
Taux de participation	100 %	110 %

Dates clés	
Période de vente	22 septembre au 16 novembre 2026
Émission du placement	15 décembre 2026
Échéance du placement	15 décembre 2031

Renseignements supplémentaires : Le taux de participation représente le pourcentage du rendement du portefeuille de référence qui est versé au détenteur ou à la détentrice à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation.

La caisse est l'émetteur du placement.

¹Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter [l'autorité.qc.ca](http://autorite.qc.ca).

²Sauf l'intérêt payé avant la date d'émission.

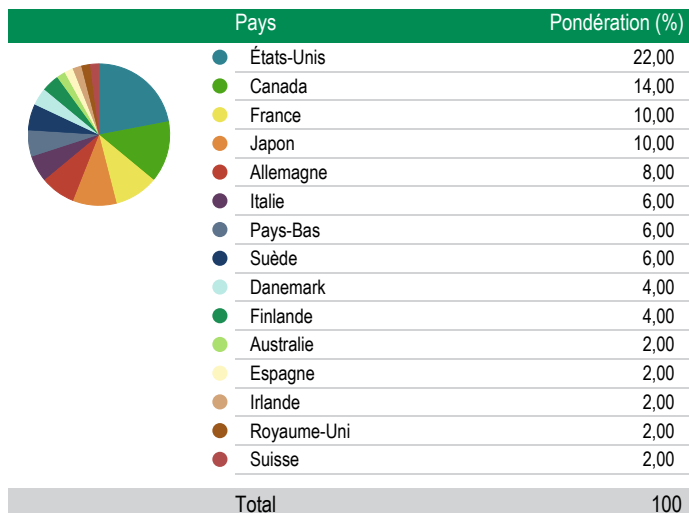
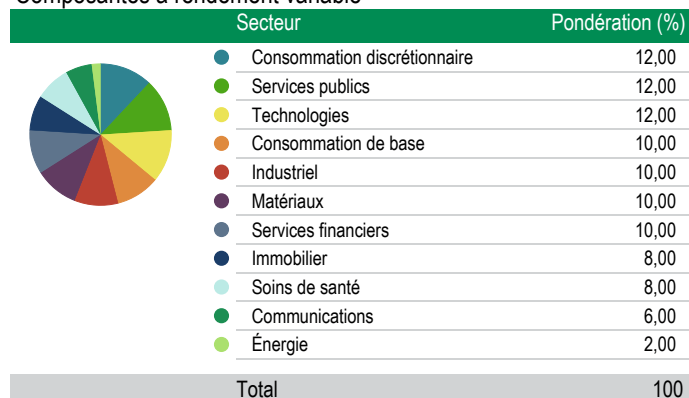
COMPOSITION DU PLACEMENT

Le Portefeuille garanti Responsable – Ambitieux comprend trois composantes à rendement variable dans les proportions suivantes :

Composante	Type de rendement	Pondération (%)
● Panier Environnement	Variable	40,00
● Panier Social	Variable	20,00
● Panier Gouvernance	Variable	40,00
Total		100



Composantes à rendement variable



Aperçu des composantes à rendement variable du portefeuille.

Le panier **Environnement** est composé de 20 entreprises mondiales qui ont la même pondération. Issues de différents secteurs économiques, elles ont été sélectionnées avec soin pour la gestion de l'incidence de leurs activités sur l'environnement. Ce panier offre une exposition à des entreprises pour lesquelles les facteurs environnementaux sont déterminants.

Société	Secteur	Pays
Atlas Copco AB	Industriel	Suède
Daiwa House Industry Co., Ltd.	Conso. discrétionnaire	Japon
ENEL SpA	Services publics	Italie
Engie	Services publics	France
First Solar Inc.	Énergie	États-Unis
Gecina SA	Immobilier	France
Holmen AB	Matériaux	Suède
Hydro One Limited	Services publics	Canada
Kubota Corporation	Industriel	Japon
Magna International Inc.	Conso. discrétionnaire	Canada

Société	Secteur	Pays
Mitsubishi Corporation	Conso. de base	Japon
Redeia Corp SA	Services publics	Espagne
SAP SE	Technologies	Allemagne
SSE PLC	Services publics	Royaume-Uni
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Services publics	Italie
Texas Instruments Inc.	Technologies	États-Unis
UPM-Kymmene Oyj	Matériaux	Finlande
Vonovia SE	Immobilier	Allemagne
West Fraser Timber Co. Ltd.	Matériaux	Canada
Xylem Inc.	Industriel	États-Unis

Le panier **Social** est composé de 10 entreprises mondiales qui ont la même pondération. Issues de différents secteurs économiques, elles ont été sélectionnées avec soin pour la gestion de l'incidence de leurs activités sur les collectivités. Ce panier offre une exposition à des entreprises pour lesquelles les facteurs sociaux sont déterminants.

Société	Secteur	Pays
American Tower Corporation	Immobilier	États-Unis
CSL Limited	Soins de santé	Australie
Genmab A/S	Soins de santé	Danemark
ING Groep NV	Services financiers	Pays-Bas
Intesa Sanpaolo SpA	Services financiers	Italie

Société	Secteur	Pays
ITOCHU Corporation	Conso. de base	Japon
Lowe's Companies Inc.	Conso. discrétionnaire	États-Unis
Saputo Inc.	Conso. de base	Canada
Sekisui House Limited	Conso. discrétionnaire	Japon
Siemens AG	Industriel	Allemagne

Le panier **Gouvernance** est composé de 20 entreprises mondiales qui ont la même pondération. Issues de différents secteurs économiques, elles ont été sélectionnées avec soin pour la gestion de l'incidence de leur gouvernance sur leurs activités. Ce panier offre une exposition à des entreprises pour lesquelles les facteurs de gouvernance sont déterminants.

Société	Secteur	Pays
Accenture Plc	Technologies	Irlande
Air Liquide SA	Matériaux	France
Banque de Nouvelle-Écosse	Services financiers	Canada
BCE Inc.	Communications	Canada
Capgemini SE	Technologies	France
Digital Realty Trust Inc.	Immobilier	États-Unis
General Mills Inc.	Conso. de base	États-Unis
Home Depot, Inc.	Conso. discrétionnaire	États-Unis
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Conso. de base	Pays-Bas
Merck KGaA	Soins de santé	Allemagne

Société	Secteur	Pays
Nordea Bank Abp	Services financiers	Finlande
Novartis AG	Soins de santé	Suisse
Nutrien Limited	Matériaux	Canada
Publicis Groupe SA	Communications	France
Qualcomm Inc.	Technologies	États-Unis
Stellantis NV	Conso. discrétionnaire	Pays-Bas
Telefonaktiebolaget LM Ericsson	Technologies	Suède
Tryg A/S	Services financiers	Danemark
Union Pacific Corporation	Industriel	États-Unis
Verizon Communications Inc.	Communications	États-Unis

Les sociétés composant les paniers ont été sélectionnées sur la base de la Politique d'investissement responsable des produits structurés Desjardins (accessibles à l'adresse suivante : <https://www.desjardins.com/particuliers/epargne-placements/placements-garantis-lies-marches>). Elle est sujette à changement sans préavis. Veuillez-vous référer à la Convention de placement pour plus de détails sur les paniers.

CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez un placement complet et diversifié ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- recherchez un placement avec une approche d'investissement responsable ;
- acceptez de renoncer au rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Ce placement garanti diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation du portefeuille de référence et ne peut être connu qu'à son échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,55 % par année. Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement dépend de la performance des composantes du portefeuille. Le rendement cumulé maximal est indiqué dans la section Aperçu.

Calcul du rendement variable

Le rendement annuel composé des composantes à rendement variable tient compte de la performance des titres dans le portefeuille. Le calcul tient aussi compte de la pondération de chaque élément, indiquée dans la section Composition du placement.

Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Le rendement de chacune des composantes à rendement variable du portefeuille est soumis à un maximum.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence. Par conséquent, il pourrait être nul à l'échéance. De plus, le capital est garanti à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés. Pour ce faire, ouvrez une session dans AccèsD, puis allez dans la section Épargne et placements, ou consultez le desjardins.com/suivreplacement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD (si le placement est admissible au renouvellement en ligne) ou à votre conseiller ou conseillère, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit dont la nature et le terme sont similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER OU CONVERTIR MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

C'est possible. Une fois par an, après la troisième année de détention, vous pouvez convertir votre placement en un autre placement garanti lié aux marchés, ou encore le racheter. À votre demande, la valeur approximative de conversion ou de rachat vous sera communiquée. Le rachat et la conversion sont sujets à certaines conditions. Veuillez consulter la convention de placement pour connaître les modalités.

Lors de la conversion ou du rachat, la valeur peut être inférieure au capital investi. Cette valeur n'atteint jamais le maximum possible à l'échéance.

Certaines exceptions peuvent s'appliquer – veuillez consulter la convention de placement pour obtenir plus d'information à cet égard.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller ou conseillère d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/pglm ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller ou conseillère de Desjardins ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737.

PRIX ET DISTINCTIONS



L'investisseur ou l'investisseuse devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.
Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.
Desjardins et Desjardins Gestion de patrimoine sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.